

approprié pour négocier des règles qui réalisent un juste équilibre entre des intérêts contradictoires. Sur cette question, comme sur tous les autres points du PDD, il n'existe aucune vision unique et rigide partagée par tous les pays développés et en développement. Différentes régions et différents pays défendent leurs intérêts par divers moyens, y compris la constitution de groupes d'optique commune qui transcendent les clivages Nord-Sud (p. ex. pour la facilitation du commerce et l'équité des échanges agricoles).

Parmi les préoccupations abordées par les négociateurs du PDD figurent la sécurité à long terme de l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables si l'Union européenne et les États-Unis décidaient finalement de réduire les subventions aux exportations agricoles; les difficultés rencontrées par les petits pays à faire entendre leur voix lors des réunions et des négociations, tant formelles qu'informelles; les contraintes de l'OMC sur les mesures concernant les investissements liés au commerce (p. ex. allègements fiscaux conditionnés aux exportations) et d'autres politiques propices au développement économique; et ce que de nombreux pays en développement considèrent de plus en plus comme des exigences importunes de la part des pays développés pour de meilleures pratiques de gestion publique, la protection de l'environnement, le respect des droits de la personne et au travail et d'autres facteurs contribuant au développement durable.

Un autre facteur plus difficile à mesurer mais qui conditionne incontestablement la politique commerciale de nombreux pays en développement est la question des intérêts acquis. Si des restrictions commerciales (droits de douane ou contingents) ont engendré des distorsions dans certains secteurs du commerce mondial (p. ex. les vêtements, les bananes ou le sucre), les préférences commerciales ont généré des intérêts acquis dont les bénéficiaires entendent conserver ces distorsions. Ainsi, des pays en développement bénéficiant d'un contingent d'accès préférentiel à un marché protégé profitent de la rente économique générée par la protection; il peut s'avérer plus lucratif pour eux de continuer d'accepter les restrictions (aussi longtemps qu'ils obtiennent leur part du gâteau!) que de militer pour la libéralisation — et pour l'intensification de la concurrence d'autres exportateurs que cela entraînerait. Il y a bien sûr une contrepartie dans les pays importateurs : les importateurs de biens dont les importations sont limitées (p. ex. par des contingents tarifaires) tirent en général des profits plus juteux grâce aux rentes et ont autant intérêt à ce que les restrictions soient maintenues que les industries ou les secteurs qui sont les bénéficiaires escomptés de la protection.

On cherche aujourd'hui à intensifier les investissements dans les économies en développement afin de pallier les contraintes du côté